

# ING CORE FUND DYNAMIC

NN Investment Partners

ING Core Fund Dynamic est un compartiment de la Sicav de droit belge ING (B) Collect Portfolio.

ingcorefund.be

## LES MARCHÉS

Durant le premier trimestre 2019, quasiment toutes les catégories d'investissement ont enregistré d'excellents rendements, en contraste avec le dernier trimestre désastreux de l'année dernière. Il s'agit donc d'une très bonne nouvelle pour les investisseurs. Ce retournement favorable s'explique principalement par une perception différente d'une réalité pourtant identique: la crainte démesurée d'une récession a désormais laissé place à l'espoir d'une reprise économique dans le courant de cette année. Et qui plus est, un accord commercial entre les États-Unis et la Chine pourrait finalement voir le jour, ainsi qu'une solution moins chaotique au problème posé par le Brexit.

Les raisons de ce changement se trouvent paradoxalement dans les chiffres décevants de l'économie et les négociations interminables autour des échanges commerciaux et du Brexit. Ces mauvaises nouvelles ont en effet incité les banques centrales américaine et européenne à changer leur fusil d'épaule au cours du dernier trimestre. Elles ont notamment laissé entendre que leur taux d'intérêt directeur resterait bas plus longtemps

que ce que prévoient les marchés.

Dans ce contexte, les actions mondiales ont progressé de plus de 14 %, avec l'Amérique en tête. L'Europe et les pays émergents<sup>1</sup> ont enregistré une légère sous-performance par rapport à la moyenne du marché, engrangeant tout de même respectivement 12,8 % et 11,9 % de hausse.

Les marchés d'actions considèrent donc que la faiblesse actuelle des chiffres macroéconomiques restera temporaire. Ils continuent de croire à une accélération de la croissance dans le courant de cette année. En revanche, les marchés obligataires semblent moins optimistes. Combiné au changement d'attitude récent des banques centrales, ce sentiment plus pessimiste a entraîné un fort rebond de la valorisation des obligations d'États. Ainsi, le taux des obligations allemandes à 10 ans est repassé sous la barre des 0% pour la première fois depuis 2016. De manière générale, les obligations d'État en euro ont fortement progressé en valeur (+2,6 %). Les obligations plus risquées ont toutefois surperformé les obligations d'État.

## STRATÉGIE

Plusieurs modifications ont été apportées dans le compartiment afin de protéger le portefeuille contre une baisse des marchés. De fait, en mars, le poids des actions a été réduit pour passer d'une pondération neutre à une sous-pondération. Le produit résultant de cette modification a été réparti entre les liquidités, les obligations et les fonds mixtes. Par conséquent, le poids des obligations a augmenté même si elles restent toujours sous-pondérées.

### Obligations

Au sein de la composante obligataire, les obligations des pays émergents et des États-Unis restent privilégiées. Concernant ces dernières, la préférence va aux échéances plus longues.

### Actions

En ce qui concerne les actions, une modification a été effectuée au niveau géographique durant le 1er trimestre. Les positions sur les pays émergents ayant été soldées à la fin du mois de février.

Sur le plan sectoriel, le caractère défensif<sup>2</sup> des positions en actions a été maintenu. Ceci concerne principalement les secteurs des soins de santé et des biens de consommation non durables<sup>3</sup> comme, par exemple, le secteur de l'alimentation.

En terme de style, la préférence pour les actions « value<sup>4</sup> » mondiales a été maintenue.

<sup>1</sup> Un pays émergent est un pays dont le produit intérieur brut est inférieur à celui d'un pays développé. C'est au sein des pays en développement que sont apparus les pays émergents. La Chine, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine sont régulièrement associées à cette catégorie.

<sup>2</sup> Secteurs économiques dont les activités affichent une évolution plus ou moins stable et qui sont moins sensibles que la moyenne aux mouvements de la conjoncture.

<sup>3</sup> Bien de consommation qui disparaît ou est détruit après la première utilisation. Sauf exception, sa valeur diminue en général rapidement avec le temps et/ou subit l'évolution des modes.

<sup>4</sup> Concept, traditionnellement opposé à celui de « growth » (croissance) et qui désigne des valeurs sous-évaluées à un instant donné (rapport entre la valorisation boursière et l'actif de la société).

## PORTEFEUILLE

### Évolution de la Valeur Nette d'Inventaire <sup>1</sup> (04/01/2016 - 29/03/2019) <sup>2</sup>

Source: Datastream



### Chiffres-clés - Source: Datastream

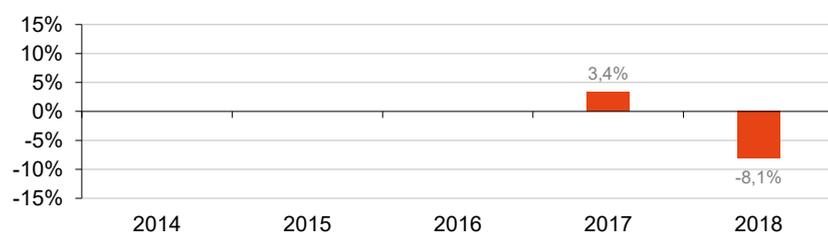
	Capitalisation	Distribution
VNI (29/03/2019)	273,31	1047,05
Plus haut sur 1 an**	278,36	1059,69
Plus bas sur 1 an**	247,29	934,63
Dernier dividende		18,20
Devise	EUR	
Actif net (mln) <sup>3</sup>	40,99	

\*\*Période: 31/03/2018 - 29/03/2019

### Performances actuarielles <sup>4</sup> - % net (29/03/2019) <sup>2</sup> - Source: Datastream

Période	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
EUR	4,0%	4,6%	-	-

### Performances par année civile - % net



**Composition du portefeuille (29/03/2019) - Source: NNIP**

	Région	Style	%
<b>Actions</b>			
Ishares Edge MSCI World Value Factor	Global	Value 5	15,6
Amundi Funds Equity Europe Conservative OE-C*	Europe	Growth 6	12,5
Templeton Euroland Fund Cap EUR*	Europe	Value	12,5
First Eagle Amundi International Fund*	Global	Value	12,4
NN L Food & Beverages - Z Cap*	Global	Sector 7	7,7
BlackRock Global Funds World Healthscience X2*	Global	Sector	7,4
<b>Obligations</b>			
BlackRock Global Funds - Euro Bond Fund X2 EUR*	Europe	Diversifié 8	5,1
Templeton Global Bond Fund class X acc EUR H1*	Global	Global Government	4,8
iShares USD Treasury Bond 7-10Y	Global	Global Government	4,4
BlackRock Global Fund Emerging Markets Bond X2 EUR*	Marchés émergents	Global Government	4,3
<b>Mixte</b>			
Axa World Funds Global Optimal Income - M cap*	Global	Multi Asset 9	13,3

\* Fonds commercialisés en Belgique

**Allocation d'actifs (29/03/2019) - Source: Datastream**

25,94% ● Obligations  
74,06% ● Actions



**Allocation régionale (29/03/2019) - Source: Datastream**

65,60% ● Global  
30,10% ● Europe  
4,30% ● Marchés émergents



<sup>1</sup> Le terme de valeur nette d'inventaire (en abrégé: VNI) traduit pour une entreprise la valeur de tous ses actifs réduite de tous ses engagements (d'où le terme net). Pour un fonds, cela revient à l'actif total du portefeuille réduit de tous ses frais (comme les indemnités de gestion et d'administration). Si l'on souhaite connaître la valeur nette d'inventaire par part, il suffit de diviser la VNI totale par le nombre de parts en circulation.

<sup>2</sup> Les rendements et l'évolution de la VNI cités ont trait aux années écoulées et ne constituent pas un indicateur fiable du rendement futur. La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion. La performance passée est calculée en EUR et sur base annuelle. Les performances et l'évolution de la VNI sont les performances et l'évolution de la VNI des parts de capitalisation (dividendes réinvestis.).

<sup>3</sup> Actif net : Ensemble des actifs d'une société (ou d'un FCP ou d'une SICAV) après déduction de l'intégralité de ses dettes.

<sup>4</sup> Le rendement actuariel est le rendement réel d'un placement, compte tenu de tous les facteurs importants pour le titre en question : le prix d'achat - frais compris, les revenus intermédiaires (coupons, dividendes), l'échéance, les taxes et impôts et le montant remboursé à l'échéance. Le rendement actuariel est exprimé sur base annuelle. Si l'on dit par exemple qu'un fonds offre un rendement actuariel de 6 %, cela signifie que le fonds offre en moyenne chaque année un rendement de 6 %.

<sup>5</sup> Concept, traditionnellement opposé à celui de «growth» (croissance) et qui désigne des valeurs sous-évaluées à un instant donné (rapport entre la valorisation boursière et l'actif de la société).

<sup>6</sup> Growth (croissance) : Concept réunissant des valeurs offrant des perspectives de croissance bénéficiaire et dont l'activité s'exerce dans les secteurs à potentiel de développement élevé.

<sup>7</sup> Les fonds sectoriels investissent dans un secteur économique particulier, comme la santé, la technologie, les médias, les valeurs financières.

<sup>8</sup> Diversifié : Combinant plusieurs styles (obligations d'Etats, obligations d'entreprises,...).

<sup>9</sup> Une classe 'multi asset' est une combinaison de classes d'actifs (comme les liquidités, les actions ou les obligations) utilisée comme un investissement. Un investissement type 'multi asset' est composé de plus d'une classe d'actifs, créant ainsi un portefeuille d'actifs.

## DONNÉES TECHNIQUES

### Politique d'investissement

ING Core Fund Dynamic est composé d'une sélection de fonds clés, comportant deux catégories d'actifs : les actions et les obligations. Dans une position neutre, la proportion d'actions et d'obligations est de respectivement 75% et 25%. Selon les conditions de marché, le poids en actions peut augmenter jusqu'à maximum 100%. Dans des conditions de marché exceptionnelles, et pour une période limitée, ING Belgique peut également décider d'investir jusqu'à 100% en liquidités et en fonds monétaires.

### Type d'investissement

Compartiment à durée illimitée de la sicav de droit belge ING (B) Collect Portfolio

### Codes ISIN

Capitalisation: BE6282433349

Distribution: BE6282434354

### Devise

EUR (Euro)

### Date de lancement de la part

04/01/2016

### Souscrire / Sortir

- Souscrire ou sortir est possible chaque jour bancaire ouvrable en Belgique, au plus tard à 14H30 (= jour J).
- Calcul de la valeur d'inventaire: J + 2, sur base de la valeur du portefeuille au J + 1.
- Date de paiement: J + 4.

### Valeur d'inventaire

La valeur d'inventaire est calculée chaque jour bancaire ouvrable en Belgique.

La VNI est publiée chaque jour ouvrable belge dans la presse financière, ainsi que sur le site de la BeAMA (<http://www.beama.be/fr/vni>). Elle est également disponible au siège sociale de la société de gestion et dans les agences qui assurent le service financier. La date de publication correspond à la date de clôture des ordres de souscription, de rachat ou de conversion.

### Frais courants

1,95% par an

dont (au maximum) 1,50% par an de frais de gestion

### Frais d'entrée

Max 3%

### Frais de sortie

0%

### Taxe sur les opérations de bourse

- À l'entrée: néant

- À la sortie ou à la conversion:

1,32% pour les actions de capitalisation (max. 4.000 EUR)

0% pour les actions de distribution

### Fiscalité

- Les plus-values sont imposables en application de l'article 19bis CIR 92. Le compartiment investit pour plus de 10% en des titres donnant droit à un «paiement d'intérêts», de sorte que la plus-value soit imposable à hauteur de 30%;
- Précompte mobilier de 30% sur les dividendes d'actions de distribution pour les investisseurs résidents belges;
- Dans le chef des investisseurs dont la résidence fiscale est située dans un Etat participant à la Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (Common Reporting Standard – Norme CRS) et/ou qui sont une « personne américaine déterminée » (Specified U.S. Person) au sens du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA). Ce produit tombe sous le champ d'application de la Norme CRS et de FATCA. La Belgique transmettra à l'Etat participant à la Norme CRS dans lequel la résidence fiscale de l'investisseur est située et/ou aux Etats-Unis d'Amérique des informations conformément aux principes définis par la Norme CRS et FATCA.

### Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 5 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est élevé. Différents facteurs exercent une influence sur les instruments financiers. Citons notamment l'évolution des marchés financiers, la situation économique des émetteurs d'instruments financiers, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, et le contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de crédit attendu - risque de défaut de la contrepartie - des investissements sous-jacents est jugé moyen. De plus, les fluctuations du cours de change peuvent fortement influencer les résultats du fonds. Aucune garantie n'est fournie quant à la récupération de votre placement initial.

### Prospectus

Avant de souscrire, nous vous invitons à consulter les informations clés pour l'investisseur (KIID) et le prospectus. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur (KIID) et le dernier rapport périodique sont disponibles gratuitement dans votre agence ING ainsi que sur [www.ing.be](http://www.ing.be). Ces documents sont disponibles en français, en néerlandais et en anglais. Le service financier en Belgique est assuré par RBC Investor Services Belgium.

### Service Plainte:

- Interne: [question@nnp.com](mailto:question@nnp.com)
- Externe: Ombudsfin - North Gate II - Avenue Roi Albert II 8  
1000 Bruxelles - Email: [Ombudsman@Ombudsfin.be](mailto:Ombudsman@Ombudsfin.be)

<sup>1</sup> Par fonds nous entendons compartiment de Sicav.

### Avertissement légal

« Le présent document est destiné à des fins promotionnelles et les opinions qu'il exprime ne doivent donc pas être considérées comme un conseil en investissement. Ce document peut contenir des déclarations à propos d'attentes futures ou d'autres déclarations prospectives. Ces attentes sont fondées sur les opinions et hypothèses actuelles de la direction et comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus. Les résultats, la performance ou les événements réels peuvent diverger sensiblement des attentes contenues dans les déclarations. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans avis préalable. Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document ou de le mettre à disposition de tiers contre rémunération, sans accord préalable explicite et écrit. La valeur de votre investissement peut fluctuer. Les résultats obtenus dans le passé n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Pour des informations plus détaillées sur le fonds, nous renvoyons au prospectus, aux informations clés pour l'investisseur et aux annexes correspondantes, qui mentionnent toutes les informations nécessaires sur le produit, les coûts et les risques. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les annexes correspondantes sont disponibles sur le site internet suivant : [www.nnp.be](http://www.nnp.be). La loi belge est d'application pour cette clause de responsabilité.